

# Bulletin municipal de Néons sur Creuse



*Les Vignes  
de Beaumont  
Mallet  
Thais  
La Pièce d'Auge  
Le Grand Roche  
Le Petit Roche  
La Bessardière  
La Chardonnière  
Champagne  
La Bonnelière  
Monteboeuf  
Choré  
Le Plessis  
Le Bas Plessis  
La Carlière  
Les Riaux  
La Lochetterie  
Le Bateau  
La Grève  
La Camusetterie  
Les Blanchards  
La Grande Couture  
La Roblinière  
La Rairie  
Varennas  
Chaurais  
La Folie  
Le Soudun  
Les Baudessous  
Le Bourg*



Foulées du Parc juin 2017

*Juillet 2017*



### **Horaires de la mairie**

Mardi-Mercredi-Jeudi-Vendredi-Samedi  
de 9h à 12h.

Vendredi de 14h à 16h30.

Téléphone : 02.54.37.53.56.

Mail : [neons-mairie@wanadoo.fr](mailto:neons-mairie@wanadoo.fr)

Site Internet : [www.communedeneons.fr](http://www.communedeneons.fr)

### **Permanences des élus**

Permanence du maire le jeudi de 10h à 12h.

Les adjoints peuvent être rencontrés le  
mercredi de 11h30 à 12h et sur rendez-vous.

# Editorial

---

## Néons, terre d'accueil...

Bon nombre d'entre vous ont pu voir pendant les travaux de voiries les 12, 13, 15 et 16 juin de nombreux cars circuler et s'arrêter sur les routes ou dans le bourg de Néons, puis des groupes d'enfants courir les chemins et se retrouver le midi pour manger à Néons : c'était les « Foulées du Parc », randonnée sportive et culturelle pour les classes et les écoles du PNR Brenne. Ce sont ainsi près de 1400 enfants qui ont découvert la commune. Le PNR Brenne en était l'organisateur pour la 21<sup>ème</sup> année consécutive, avec la participation de notre Communauté de Communes et d'autres collectivités et structures de notre territoire. S'il a fait très chaud, les enfants accompagnés de leurs enseignants ont pu profiter des charmes de notre commune. Un grand merci à tous les propriétaires et agriculteurs qui ont accepté le passage des enfants sur certaines portions, merci aux "cuiseurs" de pains habituels, enfin merci à tous ceux qui ont donné un coup de main.

Et pour ne pas s'arrêter en si bonne voie, Néons accueillera le 20 juillet la journée inter-centres de loisirs, soit 120 enfants environ, pour une rencontre loisirs et découvertes, ainsi qu'un camp d'ados début août.

Tout au long de l'année, l'Ecole Tout Public accueille également des compagnies en résidence qui viennent travailler pour la création de leurs spectacles. Ce sont ainsi sur la saison 2016-2017 la Cie « Bibendum Tremens », la Cie « A Tous Vents », « la Bolita Cie », la « Cie Switch » qui ont bénéficié de ce lieu.

Gageons que ces différentes façons d'accueillir permettront de faire découvrir et apprécier notre petite commune...

Enfin, la municipalité vous convie le 7 octobre à 11h00 au pot de départ de notre dévouée secrétaire Marylène, qui quittera son poste définitivement.

## Poubelles

Il peut arriver parfois que les conteneurs mis à disposition par le SYMCTOM pour la récupération du verre ou autres déchets soient pleins. Pour le bien de tous, il ne faut pas déposer pour faire déborder (risque d'accidents...) et plutôt prévenir la mairie ou le SYMCTOM afin que le problème soit résolu.

De même les matériaux autres que déchets ménagers, verres et papier/revues ne doivent pas être déposés auprès de ces conteneurs, mais en déchetterie.

Merci pour votre compréhension et votre civisme.

Le Conseil Municipal

# Le coin des assos

---

## Comité Municipal d'Animation

Bonjour à tous,

Le CMA a tenu son assemblée générale le 22 avril 2017 :

- Bilan financier
- Animations 2017
- Election bureau.

### Animations du 1er semestre :

Pâques le 16 avril : moins d'enfants présents cette année, mais toujours autant de ferveur et d'excitation pour chasser les œufs dans le jardin public.

Pot de l'amitié offert par la municipalité.

Bien entendu, la chasse sera à nouveau ouverte pour pâques 2018.

Marché artisanal le 13 mai : 7ème édition 17 exposants, des produits de qualité, variés. Encore des nouveautés cette année, entre autres une jeune Néonnaise exposait ses créations : des tableaux représentant des paysages peints sur des toiles. De belles reproductions faites à partir de photos qu'elle prend, que de compliments, travail très apprécié.

Merci à tous les exposants, pour avoir participé à notre marché et de nous faire partager leur savoir et leurs créations. Tant de travail et de créativité, dommage que le public ne se soit pas déplacé en nombre suffisant.

Le manque d'intérêt par le public, fait que nous réfléchissons sur le bien-fondé de la poursuite de cette animation.

L'association touristique a participé au marché en proposant du pain cuit au feu de bois.

Voyage Nantes / Guérande le 20/21 mai : 26 personnes ont participé à cette sortie dont 11 Néonnais.

(Car incomplet manquait 4 pers.).

Visite des machines de l'île à Nantes, nous avons vu d'étranges créatures, nées d'un monde imaginaire, curieuses machines, impressionnantes, surprenantes ... certains ont pu les tester

...

Si vous passez par là-bas, allez leur rendre visite.

A Guérande, temps libre pour découvrir les lieux et profiter de la 18ème édition de la fête médiévale.

Manifestation très importante, de nombreuses animations dans la cité et autour des remparts, un défilé avec 2000 Guérandais costumés, à pied, à cheval et en charrette ... et BEAUCOUP de visiteurs, incroyable.

WE superbe, très convivial avec une bonne ambiance.

Nous réfléchissons sur la destination de 2018.

Pique-nique le 30 juin : dans le jardin public à partir de 19h00, même principe que les années précédentes, chacun apporte son panier et on peut partager ou pas ... Pot de l'amitié offert par le CMA.

Pour l'occasion, l'association touristique allumera le four à pain, il est conseillé de réserver.

Animations du 2ème semestre :

Braderie jouets le samedi 14 octobre 2017

Arbre de Noël le dimanche 17 décembre 2017

Animation mensuelle :

Rencontres récréatives séniors le 2ème mercredi de chaque mois (sauf en août)

14h45 – 17h45

Un petit groupe d'habitues (env. 10 pers.) vient régulièrement jouer à la belote et au scrabble. La porte est ouverte à celles et ceux qui souhaiteraient venir partager ce moment de convivialité.

Une participation de 2€ est demandée pour les frais de goûter.

Membres du bureau inchangés :

Présidente : Tranchant Patricia

Secrétaire : Neuvy Lydia

Trésorière : Blancheton Nadège

Voilà les nouvelles du CMA, merci d'avoir pris le temps de les lire.

Et un grand merci aux membres bénévoles de l'association.

A bientôt

Tranchant Patricia

# Association touristique de Néons sur Creuse 2017

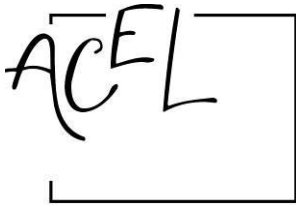
**Pain et Pizza cuits au four à bois**

**Le dimanche tous les quinze jours de 9H30 à 12H  
du 18 JUIN au 27 AOUT 2017**

Juin			18.06
Juillet	02.07	16.07	30.07
Août	13.08	27.08	



**Réservation à la Mairie de Néons sur Creuse  
Au 02.54.37.53.56**



Association  
Culture  
Et  
Loisirs

3 place des Marronniers 36220 Néons sur Creuse  
Tél. : 07 81 03 12 51

## Deux rendez-vous à ne pas manquer :

**Cet été, les 12 et 13 août, l'ACEL Théâtre vous propose  
la 4<sup>ème</sup> édition de son festival « Néons sur Scènes »**

Au programme :

### **Vendredi 12 août**

#### **17h Ouverture du festival**

**19h « Le Pèlerin d'Angkor »**, création ACEL (à partir de 12 ans)

Ecole tout public (tarif unique 6 €), durée 1h15

« *Au fond des forêts du Siam j'ai vu l'étoile du soir se lever sur les grandes ruines d'Angkor... »  
Pierre Loti, Officier de marine, écrivain, dessinateur, photographe, musicien, académicien,  
acrobate de cirque et voyageur.....*

Pour cette création, l'ACEL vous propose une **lecture théâtralisée** d'extraits du récit de Pierre Loti « Un Pèlerin d'Angkor » 1912 paru chez Calmann-Lévy. Ce spectacle sera couplé avec une exposition de cartes postales anciennes de l'époque de l'Indochine telle que l'avait fréquentée Pierre Loti.

**21H30 « Sur un fil »** par la Cie Bibendum Tremens (dès 5 ans)

Sous chapiteau (6 € / 8 €), durée 1h15

Ils sont trois ... Trois personnages sortant d'un univers fait de bric et de broc, de fripes et de cintres, de « clac » et de rêves. Trois pour tisser un spectacle poétique et burlesque où le clown se mêle à la danse et l'acrobatie. Les vestes volent et les cuillères s'envolent dans un cabaret rythmé de piano et d'équilibre pour le bonheur de tous, des petits aux grands !!! Poussez les portes de ce cabaret poussiéreux ou la « costumerie » reprend vie et entrez dans ce monde onirique qui s'anime quand la lumière s'éteint. Bon voyage !!!

### **Dimanche 13 août**

**15h « Le Pèlerin d'Angkor »**, lecture théâtralisée

(tarif unique 6 €) (« voir journée précédente »)

**16h et 18h00 Am Ketenes Swing**, Spectacle en deux parties

Place des Marronniers ou repli en salle si mauvais temps, (gratuit)

Le groupe Am Ketenes, dont le nom signifie « tous ensemble » en langue tzigane, est parvenu à un mélange réussi de jazz façon Django Reinhardt, d'airs traditionnels manouches et de rythmes de bossa, swing, valse...

Cette talentueuse fusion, aussi appelée « swing gitan », les a déjà menés, depuis 1999, sur les plus grandes scènes internationales (New York, Londres, Stockholm, Montréal, Turin...) sans compter de très nombreux concerts en France.

**17h00 « Je viens chercher Jean »**, par la Cie de la Trace (à partir de 13 ans)

Salle des Associations (6 € / 8 €), durée 1h15

Un fils nous parle de sa mère : Tania.

« Il y a longtemps que j'me dis, il faudrait faire quelque chose - je sais pas quoi - quelque chose de cette vie, ç'en vaudrait la peine... ». Tania a échappé à la famine organisée par Staline ; Tania a



fui son pays qui l'avait affamée. Elle s'est trouvée prise dans le piège de la guerre et de la folie hitlérienne ; Tania n'a eu de cesse de vivre ; aujourd'hui, c'est une femme d'un certain âge qui nous ouvre sa porte.

Le parti pris scénique, c'est la parole et presque rien d'autre : le livre de la mémoire ; « le miel de la mémoire », voilà où nous mène cette femme, sa langue si incroyable que chaque écrivain rêverait sans doute de l'inventer.

**19h00 « La dernière danse de Monique »**, par la Cie La ChoupaChoupa (tout public)

sous chapiteau (6 € / 8 €), durée 40 mn

Solo dramatico-burlesque pour une comédienne-circassienne.

Lasse, d'une vie sans cadeaux, passée au travers d'un goulot, Monique prend le large, rêve de voyage et de prendre enfin sa vie en patins, sur les mains. Ce soir, c'est son dernier soir. Ce soir, c'est la dernière danse de Monique.

**21h30 Concert-Bal avec « La Galoupe »**

Place des Marronniers ou repli Salle si mauvais temps (gratuit)

La Galoupe est une bande de quatre musiciens. Ils viennent déposer dans vos oreilles des petites indiscretions pour ne pas parler de petites gâteries. Leurs chansons n'ont d'ambition que de faire remuer vos gambettes et vibrer vos cordes vocales. Leur répertoire est un manifeste à la vie simple, une quête du bonheur gratuit.

De Bobby Lapointe à Fréhel, en passant par Serge Gainsbourg et Jacques Higelin, La Galoupe va vous interpréter des chansons à danser piochées entre les années trente et les années quatre-vingt.

Bref, de la chanson à voir.

**Animations Surprises** (tout public)

Tout au long de ce festival, l'ACEL offrira au public des **Animations Surprises** variées (gratuit)

**Bar et restauration sur place**

**Renseignements et réservations : 07 81 03 12 51**

**A l'automne, l'ACEL Théâtre vous présentera  
son nouveau Café-théâtre  
« C'est tout bête ! »**

Après « Pas si bête(s) ! » jouer en février dernier, c'est une nouvelle fois sur le thème des animaux que portera ce nouveau spectacle de café-théâtre, mélange de chansons, de textes décalés et humoristiques pour 3 séances de pure détente :



**Vendredi 20 octobre à 21h**

**Samedi 21 octobre à 21h**

**Dimanche 22 octobre à 15h**

Salle des Associations de Néons sur Creuse

A bientôt !...



Messagerie : [aceltheatre@free.fr](mailto:aceltheatre@free.fr) Site : [www.acel.free.fr](http://www.acel.free.fr)

Page facebook : <https://www.facebook.com/AcelTheatre>



**AGIR EN CŒUR DE BRENNE**  
**51 Rte Nationale 36300 CIRON**

**Portage des repas**

Vous êtes retraité, handicapé, invalide...

Après une hospitalisation, une maladie...

Vous voulez ou vous devez rester chez vous, l'association Agir en Cœur de Brenne met à votre disposition un service de portage de repas, en livraison froide donnant toutes garanties bactériologiques.

<u>Tarifs au 1<sup>er</sup> juillet 2017 :</u>	- Déjeuner :	8,20 €
	- Dîner :	7,75 €
Cas particulier :	- Déjeuner :	11,20 €
	- Dîner :	10,35 €

Possibilité de régimes (sans sel, sans graisse, sans sucre).

- Adhésion : 3,00 €

Si vous êtes intéressé, téléphonez au  
02 54 37 95 92 ou 02 54 28 66 48

Familles Rurales évolue...

Familles Rurales est le premier Mouvement familial et regroupe 180 000 familles adhérentes. Il est composé de 2 500 associations locales réparties dans 10 000 communes, de 94 fédérations régionales, départementales et nationale et compte 40 000 bénévoles et 20 000 salariés. Familles Rurales est agréé association de défense des consommateurs.

Familles Rurales Néons-Lurais-Preuilley œuvre essentiellement au service de maintien à domicile auprès des personnes âgées (aides financées par les caisses de retraite et le Conseil Général) et aussi auprès de toute personne qui a besoin d'être secondée après une hospitalisation, un accident ou une maladie (aides financées par les Mutuelles).

La prise en charge des seniors, notamment ceux atteints par une dépendance (maladies dégénératives, difficultés à marcher, à entendre, à voir...), constitue un enjeu majeur, actuel mais également futur, de la société française et européenne. Cette situation est malheureusement bel et bien réelle même si la plupart des personnes resteront autonomes et lucides jusqu'à la fin de leur vie, et que l'apparition de la dépendance survient de plus en plus tardivement.

Lorsque les personnes âgées deviennent dépendantes, les familles ont souvent des difficultés à faire face à ces nouvelles situations. Dans ces conditions, Familles Rurales demeure à leurs côtés et apporte son soutien à la personne âgée.

Familles Rurales apporte également son soutien directement aux familles des personnes âgées dépendantes (aide aux aidants familiaux). Conscient des difficultés rencontrées par ces dernières, de leur besoin de répit, d'échange, d'écoute, Familles Rurales leur propose des temps de regroupement et des alternatives de prise en charge de la personne aidée. Que cela soit par des activités de services à la personne, d'aides à domicile ou de structures relais, Familles Rurales s'engage au respect de la personne aidée, de son choix, de son rythme de vie, de la charte des droits et des libertés des personnes âgées dépendantes

Notre association fait partie actuellement du Groupement de Tournon-Saint-Martin qui comprend aussi les associations Familles Rurales de Lingé-Lureuil, Mérigny-Ingrandes-Sauzelles, Martizay et les deux Tournon. Ce qui permet d'avoir à notre service deux Attachées Techniques Cantonales qui œuvrent efficacement pour ce qui concerne la partie administrative de nos associations. Actuellement, la Fédération étudie la fusion de Notre groupement avec les groupements des Trois Vallées, d'Azay et de Châtillon. Nous avons programmé déjà 3 réunions pour comprendre le fonctionnement et l'organisation, trouver les locaux. Il faudra dissoudre les structures existantes et chaque association locale devra adhérer au nouveau groupement. Ces changements ne devraient pas modifier la proximité de notre Association auprès des personnes de notre territoire, les bénévoles assurant toujours ce lien.

Vous pouvez obtenir des renseignements en entrant en contact avec les membres du bureau : Mme GUIDAULT Marie-France, Présidente, Mme BOURBON Jeanne-Marie, Secrétaire, Mme DUGAS Chantal, Trésorière et responsable du Maintien à domicile. Vous pouvez également contacter notre ATC (Attachée Technique cantonale) au 02 54 28 52 96.

Pour avoir de plus amples informations sur le Mouvement **Familles Rurales**, vous pouvez vous rendre sur le site <http://www.famillesrurales.org/indre/> où vous pourrez en découvrir les multiples facettes.



## Association Bien Vivre Chez soi

Service de soins infirmiers et Service d'aides à domicile

« Un service de proximité adapté à vos besoins »



**15 Rue de la mairie  
36220 TOURNON SAINT MARTIN  
Téléphone /Fax : 02 54 28 65 48  
Mail : bien.vivre.chez.soi@gmail.com**

L'association « **Bien Vivre Chez Soi** », loi 1901 existe depuis 1997 et a pour but :

**« de soutenir, faciliter la vie et/ou le maintien à domicile des personnes âgées, handicapées, malades, en perte d'autonomie et également de tout adhérent qui le souhaite par la mise en place et la gestion d'actions et de services tels que l'aide à domicile, le placement de travailleurs, les services aux personnes, les services de soins infirmiers à domicile sur les 10 communes autour de Tournon St Martin et de ses environs ».**

Elle est dirigée par un conseil d'administration avec des membres bénévoles.

L'association est constituée :

- **D' un service d'aide à domicile (SAD)** composé de 16 aides à domiciles qui interviennent autour de Tournon saint martin et les communes limitrophes de l'Indre et Loire et de la vienne activités pour laquelle nous avons l'agrément qualité .

Les aides à domiciles interviennent auprès des personnes temporairement ou définitivement dans l'impossibilité d'accomplir les actes courants de la vie quotidienne quel que soit leur âge et leur degré de dépendance.

Elles peuvent apporter leur aide pour : les tâches ménagères, l'aide à la toilette, à la marche, aux repas , aux courses, l'entretien du linge etc.....

En 2017 : 80 usagers ont bénéficié de ce service

- **D'un service de soins infirmiers à domicile (SSIAD)** de 31 places composé de 7 aides-soignantes qui interviennent sur les 10 communes autour de Tournon saint martin ( Fontgombault , Lurais , Lureuil ,Lingé , Martizay ,Mérigny , Néons -sur -creuse,Tournon – saint- martin , Preuilly -la -ville , Sauzelles ).

Le SSIAD intervient sur prescription médicale , il a pour mission :

- de faciliter le retour à domicile après une hospitalisation jusqu'à récupération suffisante de l'autonomie .

- d'éviter une hospitalisation .

- d'apporter de l'aide aux personnes dépendantes , malades qui veulent rester à leur domicile.

Les aides-soignantes interviennent pour les soins techniques ou soins de base et relationnels qui sont les suivants : soins d'hygiène corporelle et de confort, prévention d'escarres, aide à la mobilisation, écoute, conseil, éducation du patient et de sa famille ....

En 2017 : 60 personnes ont bénéficiées du service .

- La secrétaire et l'infirmière coordinatrice assurent la gestion l'organisation et l'encadrement des services  
Nous assurons également la gestion de la Maison de Services et de Vie de Lureuil où diverses animations et activités sont prévues en partenariat avec les autres associations existantes sur le secteur.

- « **Atelier de LULU** » atelier créatif broderies couture et autres travaux d'aiguilles tous **les lundis après-midi** .  
Deux fois par mois en alternance **le mardi et jeudi après-midi** travaux manuels et jeux (cartes , jeux de mémoires , etc...)  
Tous les trimestres une journée conviviale autour de la préparation et la prise d'un repas.

- L'association est le support de la coordination gérontologique locale dont les membres ,représentants des communes et professionnels du domicile,se réunissent tous les deux mois .

Elle organise **l'atelier équilibre et mobilité qui a lieu tous les lundis de 17h30 à 18h30 à la salle des associations** de Tournon- saint- martin

Ces séances de prévention des chutes sont encadrées par une kinésithérapeute diplômée.

Pour tout renseignements vous pouvez nous joindre au **02.54.28.65.48 de 8 h à 17h30 du lundi au vendredi** .



# Le judo club de Tournon Saint Martin



Venez essayer, les premiers  
cours sont gratuits !  
06 22 34 49 51  
[judoclubtms@gmail.com](mailto:judoclubtms@gmail.com)  
[www.judoclubtournonstmartin.s  
itew.com](http://www.judoclubtournonstmartin.s<br/>itew.com)

Ou nous rejoindre au dojo  
aux horaires des cours.



## Le Judo-club de Tournon St Martin

propose toute l'année le samedi matin, sauf l'été, trois types d'activités :

### - **L'éveil au judo : Enfants de 4 à 6 ans : 9h à 10h**

Au travers d'activités ludiques, chaque enfant est invité à découvrir les règles de « savoir être » et de « bonne conduite » en petit groupe. Cette initiation contribue au développement de sa motricité et de son équilibre personnel.

### - **Le Judo : enfants 6 à 8 ans : 10h à 11h / enfants 8 ans et plus : 11h à 12h** **Adolescents : 10h à 11h**

C'est l'apprentissage d'un art martial basé sur la souplesse, le respect de l'autre et la maîtrise de soi. Chaque élève évolue selon des règles sportives rigoureuses et porte une ceinture qui, selon la couleur, détermine son niveau d'acquisition et de maîtrise des techniques du judo.

Un certain nombre de sorties, en compétition et autres animations, sont proposées aux licenciés sur la base d'une participation volontaire.

## LE TAISO

Le vendredi de 20h30 à 22h

Echauffement - Cardio  
Renforcement musculaire  
Etirements - Relaxation

Les exercices sont progressifs et adaptés aux capacités de chaque pratiquant pour entretenir et améliorer le potentiel physique de chacun, dans une ambiance chaleureuse et conviviale.



Tous ces cours sont dispensés par un **professeur diplômé BEES** et ont lieu **au dojo aménagé dans l'ancienne gare de Tournon St Martin.**

Chaque participant est licencié à la **Fédération Française de Judo et Disciplines Associées.**

Le club compte actuellement 65 licenciés dont 18 de Néons sur Creuse.





Si vous avez 16 ans et plus, le Club de Badminton de Tournon Saint Martin a le plaisir de vous inviter à découvrir ce sport,

le mardi et le vendredi de 19h30 à 21h30,  
et le dimanche de 10h00 à 12h00  
au gymnase de Tournon Saint Martin.

3 Séances découvertes vous sont proposées, si cette activité sportive vous intéresse, l'adhésion annuelle est de 35€.

Lors des premières séances nous demandons à apporter une paire de baskets propres.

*Pour nous contacter :*

Adresse mail du club : [badtournon36@gmail.com](mailto:badtournon36@gmail.com)

Le Président, GOMMIER Guillaume 06.86.43.77.82.

Le Vice-président, RYCKEMBUSCH Philippe 06.95.28.08.48.

La secrétaire, MONTRET Corine 07.86.33.10.01.

La vice-secrétaire, BLANCHETON Nadège 06.77.53.74.63.

Le Trésorier, POUYOLLON Sébastien 07.82.02.38.20.

---

---

# Néons en bref

---

---

## **Gîte communal situé 3 Rue de l'École**

Le gîte se compose de 2 chambres pour une capacité d'accueil de 6 personnes (1 chambre avec lit 2 pers. et 1 chambre avec lit 2 pers. et 2 lits 1 pers. superposés), salon-séjour-cuisine, salle de bain et WC séparés.

### **TARIFS :**

- Du 16 avril au 15 octobre : la nuit                      70 €  
   la semaine                      350 €
  
- Du 16 Octobre au 15 avril : la nuit                      75 €  
   la semaine                      375 €

Ces prix comprennent toutes les charges.  
Un chèque caution d'un montant de 200 € (50 € pour le ménage et 150 € pour le matériel) sera demandé à la signature du contrat de location.





## **Location de la Salle des Fêtes**

### **Tarifs :**

Location de la salle 2 jours :	160 €
Location de la salle 1 jour :	100 €
Location de la salle ½ jour :	50 €
Location cuisine sans vaisselle :	35 €
Location vaisselle :	20 €

*Les habitants de la Commune bénéficieront d'un abattement de 30% sur le prix de la location.*

Forfait chauffage 2 jours :	60 €
Forfait chauffage ½ ou 1 jour :	40 €

### **Tarifs de concession de terrain dans le cimetière**

- Concession Trentenaire : 35 € le m<sup>2</sup>
- Concession Cinquantenaire : 50 € le m<sup>2</sup>

### **Tarifs concession Caverne**

- Caverne quinze ans : 75 €
- Caverne trente ans : 150 €

# MSAP de Tournon St Martin

La « Maison de Services au Public » de Tournon fonctionne depuis bientôt un an, dans les locaux de la Poste.

C'est un lieu d'accueil, d'information et d'orientation pour accéder à des services numériques.

La MSAP offre une gamme élargie de services en un lieu unique, une aide et des conseils personnalisés. Vous pouvez y constituer des dossiers et les imprimer.

Accompagnés par un agent, les habitants peuvent obtenir des informations et effectuer des démarches administratives relevant de diverses administrations ou organismes publics :

- CPAM
- MSA
- CARSAT
- CAF (+ site « Mon enfant »)
- GRDF
- LA POSTE
- POLE EMPLOI

On peut aussi avoir accès aux sites de

- Mairie de TOURNON
- Communauté de Communes « BRENNE VAL DE CREUSE »

Dans un avenir proche, il sera possible d'accéder aux sites

- Téléprocédures de l'état et démarches administratives
- Service public : fiches pratiques dans de nombreux domaines

La MSAP de Tournon St Martin est ouverte

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h

Le samedi matin de 9h à 12h

# Mémo Tri

## Les Emballages recyclables



Les bouteilles, bidons, flacons en plastiques (alimentaire, entretien, hygiène)



Les cartonnets

 A déposer dans le **sac noir**  
**Les barquettes plastiques** (beurre, crème fraîche, glaces, fromages, viennoiseries...) **les pots de yaourt**, de rillettes, **paquets, sachets** (chips, café, fromages, surgelés) **papers et cartons gras souillés**, les **couches** et **nécessaire d'hygiène...**



Les briques alimentaires



Les boîtes métalliques, aérosols (acier, aluminium)



## Les Papiers Revues Magazines



Publicités  
Prospectus



Enveloppes  
Papiers



Journaux  
Magazines



Courriers  
Lettres



Catalogues  
Annuaire



Points Apports  
Volontaires

BACS  
COLONNES

## Le Verre



 **Ne pas déposer**  
**Vitres et miroirs, faïence et porcelaine, vaisselle en verre, ampoules électriques, pots de fleurs...**



Points Apports  
Volontaires

BACS  
COLONNES

## Pour obtenir un composteur, contactez-nous !

Epluchures de légumes et fruits, marcs de café, sachets de thé, restes de repas: pâtes, riz, pain..., coquilles d'œufs, essuie-tout, serviettes, mouchoirs en papier ...  
 Déchets de jardin, tontes de pelouses...



**UNE QUESTION ? UN DOUTE ?  
 N'HÉSITEZ PAS !  
 02 54 28 12 00  
 centredetrileblanc@orange.fr**

ecofolia.fr

ECO  
EMBALLAGES



## **Rappel des horaires d'ouverture de la déchetterie de Tournon St Martin :**

Lundi : 8h30-12h00  
Mercredi : 13h30-17h00  
Jeudi : 8h30-12h00  
Samedi: 8h30-12h00 et 13h30-17h00

**02 54 37 75 97**

## **Horaires de la Médiathèque de Tournon St Martin**

Mardi: 10h00-12h00  
Mercredi: 14h30-18h30  
Vendredi: 17h30-19h30  
Samedi: 10h00-12h00



**02 54 37 96 51**





Le

# MULTIACCUEIL

## « A tout bout d'chants »

De Tournon-St-Pierre

### Accueille vos enfants

**de 10 semaines à 4 ans**  
(jusqu'à 6 ans si places disponibles).

**du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30**

*régulièrement ou  
occasionnellement*



Infos et/ou inscriptions :

**Multiaccueil : 12 bis Route d'Yzeures. 37290 Tournon saint Pierre**

**Tél : 02.54.28.72.20**

**Courriel : [multiaccueil-tournon@cc-brennevaldecreuse.fr](mailto:multiaccueil-tournon@cc-brennevaldecreuse.fr)**





JOURNÉE DÉFENSE  
ET CITOYENNETÉ



BIENTÔT  
**16**  
ANS !  
PENSEZ AU  
RECEN-  
SEMENT

DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT  
DE DÉFENSE !

#### QUI ?

Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

#### POURQUOI ?

Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. **L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.**

#### COMMENT ?

Deux possibilités s'offrent à vous :

##### PAR INTERNET

- 1 - Créez votre compte sur [www.mon.service-public.fr](http://www.mon.service-public.fr). Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
- 2 - Munissez-vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille.
- 3 - Allez dans la rubrique « catalogue des services », cliquez sur « les démarches », puis, dans la zone « recherche » tapez « recensement citoyen en ligne ».
- 4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

##### À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE

Munissez-vous des documents suivants :  
pièce d'identité et livret de famille.

RENSEIGNEMENTS  
ET CONTACTS  
AU DOS →



SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION  
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL

Renseignements et contacts Région Nord-Ouest :  
Le Centre du service national d'Orléans  
02 38 65 21 32  
[csn-orleans.sec.fct@intradef.gouv.fr](mailto:csn-orleans.sec.fct@intradef.gouv.fr)



[www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)





## Garderie

<b>Le Blanc</b>	<b>07h30 à 09h00</b>
<b>École J. Ferry Bât. bas</b>	<b>17h30 à 18h30</b>
<b>Fontgombault</b>	<b>07h30 à 09h00</b>
	<b>17h00 à 18h30</b>
<b>Tournon-St-Martin</b>	<b>07h30 à 09h00</b>
(jusqu'au 11 août)	<b>17h15 à 18h30</b>
<b>Ciron</b>	<b>07h30 à 09h00</b>
(jusqu'au 4 août)	<b>17h30 à 18h30</b>

Tous les lundis matins, accueil des parents autour d'un café dans les 3 garderies.

Les enfants sont transportés des garderies à l'accueil de loisirs de Fontgombault en bus.

## Tarifs 2017

Les tarifs sont appliqués suivant votre quotient familial. N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement.

Quotient familial	ALSH avec repas et par jour
0 à 465 €	5,46 €
466 à 565 €	6,41 €
566 à 665 €	7,46 €
666 à 765 €	8,72 €
766 à 865 €	10,19 €
866 à 965 €	11,71 €
966 € et plus	13,44 €

Les tarifs sont désormais votés en montant restant à charge des familles.

Cette répartition s'appuie sur la charte de qualité des accueils de loisirs sans hébergement de l'Indre mis en place par la CAF.

## Note

Note : Prévoir tenue adéquate en fonction du temps : caquette, tenue de pluie, éviter les tongs ou prévoir des baskets dans un sac. **Sac de piscine à prévoir tous les jours.** Noter les vêtements au nom de vos enfants.

## Inscriptions obligatoires

Pour des raisons d'encadrement, la CDC Brenne - Val de Creuse peut refuser votre enfant si celui-ci n'est pas inscrit.

Les inscriptions pourront se faire les **mercredis 21 et 28 juin et le mercredi 5 juillet** de 8h30 à 18h30 à l'accueil de loisirs de Fontgombault

Des RDV en semaine peuvent être faits en contactant l'accueil de loisirs :

**02.54.28.08.87**

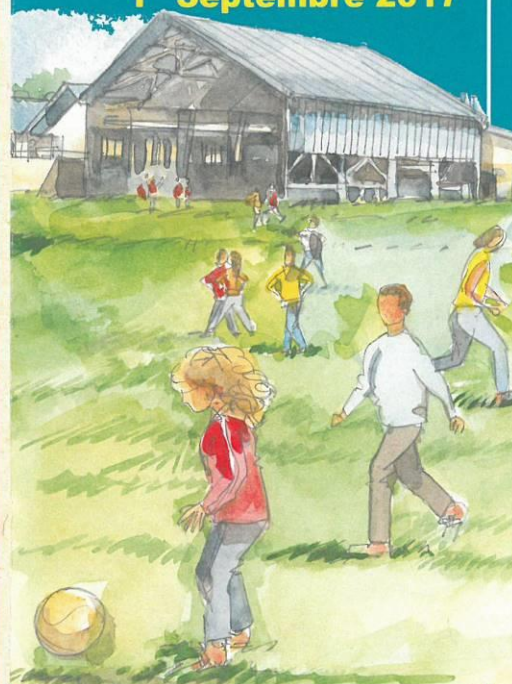
## Pièces à fournir

- Photocopie du carnet de santé
- Numéro d'allocataire CAF
- Numéro de sécurité sociale
- Bons vacances MSA
- Photocopie de votre responsabilité civile
- Règlement intérieur signé par la famille
- Fiche de liaison

## Le POT' À JOUER

Accueil de Loisirs de Fontgombault

du 10 juillet au  
1<sup>er</sup> Septembre 2017



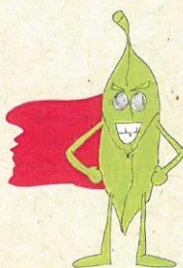
**Amusez-vous à votre rythme !**

Renseignements et inscriptions : 02 54 28 08 87  
espacedeloisirs@cc-brennevaldecreuse.fr  
route de Poulligny-St-Pierre - 36220 Fontgombault

## Juillet

**Emilie Retaud**  
et son équipe d'animation  
vous attendent du 10 juil. au 4 août

**Thème :**  
L'arche  
des  
Pot' à jouer



**Juillet :** L'arche des Pot' à jouer s'échoue chaque semaine sur une nouvelle île : la première semaine, ils rencontreront les Pirates, puis les Animaux fantastiques la deuxième semaine. Et enfin la troisième semaine, les Super-Héros aideront les Pot' à jouer à fabriquer un vaisseau pour partir sur la Lune la dernière semaine.

**Août :** Les Pot' à jouer partent pour un voyage sur l'Histoire de la Brenne, en découvrant notre région avec les contes (Gargantua, les fées, les lutins) mais aussi l'histoire de la grande Gabelle.

Objectifs pédagogiques communs :  
Nous allons développer l'imagination de l'enfant, ainsi que sa motricité à travers divers jeux de plein air et d'activités manuelles.

## Août

**Romain Gouault**  
et son équipe d'animation  
vous attendent du 7 août au 1er sept.

**Thème :**  
Les grands  
voyages des  
Pot' à jouer



Le départ et le retour des mini-camps se feront uniquement à l'accueil de loisirs à Fontgombault

### Mini-camps sur le territoire

**Du 18 au 20 juillet pour les 8-9 ans**  
(15 places)  
Balade, jeux de piste, grands jeux...

**Du 24 au 28 juillet pour les 10-14 ans**  
(15 places)  
Viens partager des moments de détente et de rigolade camp à vélo.  
Jeux d'eau, jeux collectifs, pêche...

**Nuit sous tente à l'accueil de loisirs**  
du 12 au 13 juillet pour les 10-14 ans  
du 2 au 3 août pour les 7-14ans



### Mini-camps sur le territoire

**Du 16 au 19 août pour les 7-8 ans**  
(15 places)  
Bivouac sous tentes entre copains, des moments inoubliables...  
VTT, jeux d'eau, jeux de pistes course d'orientation, détente, veillées, etc.

**Du 21 au 25 août pour les 9-14 ans**  
(15 places)  
Viens t'éclater avec tes potes, moments de détente et de rigolade au programme :  
VTT, jeux d'eau, jeux de pistes course d'orientation, détente, veillées, etc.

**Nuit sous tente à l'accueil de loisirs**  
du 09 au 10 août pour les 7-14 ans



## Activités

Jeux collectifs  
Swin golf  
Bricolage  
Canoë  
Spéléologie  
Equitation  
Accrobranche...  
Tir à l'arc  
Escalade  
Grands jeux





## Compte-rendu de la réunion du Conseil municipal du 09/11/2016

**Etaient présents** : Mmes BLANCHETON Nadège, GARDIEN Raymonde, TRANCHANT Patricia, Mrs CHAIGNEAU Guy, CHAMPIGNY Daniel, GILLIER Louis, MAUDUIT Michel, NEUVY François, POTELOIN Stéphane, TRABACH Franck  
Secrétaire de séance : Mme GARDIEN Raymonde

Le compte-rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité.

### **Compte-rendu des réunions extérieures**

#### **\* Ecole**

- L'effectif global est stable : 160 élèves (comme en 2015) et se répartit comme suit :

Maternelle : Toute Petite Section 5  
Petite Section 23  
Moyenne Section 15  
Grande Section 19

Primaire : C P 19 / CE1 22  
CE 2 20 / CM1 13  
CM2 24

- Les élèves de CE1 bénéficieront de 10 séances de natation à la piscine du Blanc à compter de mars 2017.

- Le séjour au ski pour les élèves de CM2 aura lieu du 4 au 6 janvier 2017 au Lioran.

- Le spectacle de fin d'année est prévu le 1<sup>er</sup> juillet 2017 sur le thème « enfants solidaires »

### **Assainissement**

L'ouverture des plis a eu lieu le 21 octobre 2016.

\* Lot 1 : 2 réponses SEGEC et ATRS

\* Lot 2 (contrôle) : 1 réponse SOA (Véolia)

Après analyse du bureau d'étude, il s'avère que les entreprises les mieux-disantes sont :

\* Lot 1: SEGEC variante  
64 776,70 € HT soit 77 732,04 € TTC

\* Lot 2 : SOA  
925,00 € HT soit 1 110,00 € TTC  
Total : 65 701,70 € HT 78 842,04 € TTC

A ce montant, s'ajoute le coût du bureau d'étude (étude, marché, suivi de chantier) de 8%,

soit 5 256,14 € HT, 6 307,36 € TTC.

Le montant total de l'opération s'élève à 70 957,84 € HT, soit 85 149,40 € TTC

Des subventions sont accordées (FAR et DETR) pour un montant de 21 100 €.

Contact va être pris avec deux établissements bancaires pour mettre en place un financement.

Une délibération municipale est donc prise pour accepter la proposition la mieux-disante sous réserve de l'accord de financement.

### **Logements communaux**

Une demande de location a été faite pour le logement actuellement vacant Place des Marronniers

(ex logement Mme Dugas) à partir du printemps 2017. Si la commune réalise des travaux dans ce logement en 2018, une solution pour un relogement momentané a été trouvée et acceptée par la future locataire.

Le conseil municipal émet un avis favorable sur le principe.

### **Sécurisation du Village de Mallet**

Un comptage de trafic et de vitesse a été mené en juin dernier ; le rapport du Service Départemental des Routes a été remis.

Il ressort de cette analyse que « la vitesse des usagers est légèrement supérieure à la limitation de vitesse réglementaire (50 km/h) au niveau des extrémités du village » mais que « ces vitesses ne sont pas jugées excessives dans la traversée du village ».

Il apparaît donc judicieux que la commune de Néons sur Creuse mène une réflexion sur la pertinence des aménagements à réaliser pour contribuer à modérer la vitesse des usagers en approche du village.

### **Prévisions budgétaires 2017**

Les travaux ne sont pas tous définis, mais il est nécessaire de prévoir :

- travaux d'assainissement des bâtiments communaux
- voirie

- 2ème tranche des travaux accessibilité (Ad'ap)
  - suite de la mise aux normes de l'éclairage public
  - achat terrain Mr Rondelot Michel
  - achat terrain consorts Daudon
  - suite des reprises de concession dans le cimetière
- D'autres idées restent à affiner : achat godet grappin pour tracteur, achat véhicule électrique, travaux en régie dans le logement de l'ancienne école ...

### **Questions diverses**

- La rencontre pour bornage du terrain de M. Daudon jouxtant la propriété de Mme Camiade a eu lieu le 03 novembre dernier
  - cérémonie du 11 novembre : dépôt de gerbe au monument aux morts à 10 h 30
  - les colis aux personnes âgées seront distribués à compter du 19 décembre 2016
  - la remise des colis au personnel aura lieu le samedi 17 décembre à 11 h 30
  - la fête de Noël se déroulera le dimanche 18 décembre à 15 h
- la prochaine réunion du Conseil Municipal est prévue le mercredi 07 décembre à 20 h 30

La séance est levée à 22 h 45

---

## **Compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 07/12/2016**

---

**Etaient présents** : Mmes BLANCHETON Nadège, GARDIEN Raymonde, TRANCHANT Patricia, Mrs CHAIGNEAU Guy, CHAMPIGNY Daniel, GILLIER Louis, MAUDUIT Michel, NEUVY François, POTELOIN Stéphane et TRABACH Franck.

Secrétaire de séance : Mme BLANCHETON Nadège

Le compte rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité.

### **REUNIONS EXTERIEURES**

#### **CDC :**

- Vote des tarifs 2017 pour les cantines, garderies périscolaires, accueils de loisirs

- suite à la loi NOTRe, les statuts de la CdC doivent être modifiés afin d'ajouter de nouvelles compétences obligatoires :

- développement économique
  - aménagement de l'espace
  - SCoT
  - tourisme et OTSI
  - aires d'accueil des gens du voyage
  - collecte et traitement des ordures ménagères
- ainsi que 4 compétences optionnelles :
- protection et mise en valeur de l'environnement
  - construction, entretien et fonctionnement d'équipement culturels et sportifs
  - création et gestion de maisons de services publics
  - politique du logement et du cadre de vie

Une délibération est prise à l'unanimité pour accepter ces nouvelles compétences et les inscrire dans les statuts.

- Délibération est prise pour demander une subvention pour travaux à réaliser dans le logement près de l'ancienne école dans le cadre du Contrat de Ruralité porté par la Communauté de Communes qui fonctionne sur 6 thèmes :

- accès aux services et aux soins
- revitalisation des bourgs centres
- attractivités du territoire
- mobilités
- transition écologique
- cohésion sociale

- Achat de matériel de désherbage.

#### **PNR :**

Une présentation du CRST a été faite à mi-parcours : de nombreuses lignes du contrat sont bien utilisées, en revanche certaines enveloppes fermées (non-modifiables) restent abondées.

Présentation du Projet Artistique et Culturel du Territoire (PACT) : 100 000 € de subventions pour plus de 200 000 € de dépenses de coûts artistiques.

Dépenses totales : 400 000 € pour 25 structures publiques ou associatives.

Nombres d'entrées spectateurs à l'année : 18 000.

## **SIERF :**

- Admission en non-valeur de 2 sommes :
  - 3468 € (surendettement)
  - 7116 € (pertes)
- Possibilité pour un propriétaire de demander gratuitement la fermeture du compteur lors du départ d'un locataire. Le nouveau locataire aura des frais qui s'élèveront à 50 € pour la remise en service du compteur.
- Il a été refusé la modification du tarif pour l'installation "compteur jardin".
- 4 communes devraient se rattacher à notre syndicat des eaux en début d'année.

## **REUNIONS DES MAIRES :**

Bilan du FAR 2016.

Dossiers présentés pour 2017 avec une augmentation de 2% au titre du FAR.

Etat des travaux routiers sur le canton (17 millions d'euros au total dont 2 millions pour Le Blanc).

## **ASSAINISSEMENT**

Signature des marchés avec la SEGEC et SOA (VEOLIA).

Sous réserve : possibilité de bénéficier d'une subvention du CD36, le financement total ne serait plus que de 29 170 € au lieu de 50 458 € HT.

## **PREVISIONS BUDGETAIRES 2017**

Assainissement

Voirie

Achat de terrains Mrs Rondelot et Daudon

Suite des reprises de concessions du cimetière

Godet grappin tracteur

Véhicule électrique

Suite de la mise aux normes de l'éclairage public

Travaux pour le logement de l'école

## **QUESTIONS ET INFOS DIVERSES**

Dernier conseil de Marylène .....

Licence du Manillon : prévoir absolument dans les prochains mois une journée d'ouverture du bar pour ne pas perdre la licence.

La prochaine réunion du conseil municipal est prévue le 18 janvier 2017.

La séance est levée à 22h00.

---

## **Compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 18/01/2017**

---

**Etaient présents :** Mmes GARDIEN Raymonde, TRANCHANT Patricia, Mrs CHAIGNEAU Guy, CHAMPIGNY Daniel, GILLIER Louis, MAUDUIT Michel, NEUVY François, POTELOIN Stéphane et TRABACH Franck.

### **Etait excusée :**

Mme BLANCHETON Nadège

Secrétaire de séance :

Mr POTELOIN Stéphane.

Le compte-rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité,

### **Syndicat de ramassage scolaire :**

Délibération : Michel Mauduit remplacera Laetitia Bourget.

### **Prévisions budgétaires 2017 :**

- Assainissement

- Voirie : Route du terrain de loisirs à la route de Thais et une partie de la route du Plessis.

- Achat de terrains Mrs Rondelot, Daudon et Mme Poisson.

- Véhicule électrique

- Eclairage public : devis en cours.

- Délibération est prise pour l'achat du godet grappin tracteur

- Délibération est prise pour demander l'assistance du SDEI à la maîtrise d'ouvrages concernant la réfection des lampadaires.

- Travaux pour le logement de l'école

### **Tarifs municipaux de location :**

Salle des fêtes (tarifs inchangés) :

Location salle 2 jours : 160€,

1 journée : 100€, demi-journée : 50€,

location cuisine 35€, location vaisselle 20€, (abattement de 30% pour les habitants de la commune sur le prix de location de la salle).

- Forfait chauffage 2j : 60€, 1j : 40€, (pas d'abattement pour le chauffage)

### Gîte :

Été (16/04-15/10) : 70€ la nuit,

20€/nuit pour au moins 5 nuits

consécutives si résidence dans l'école, 600€ le mois

Hiver (16/10 au 15/04) : 75€ la nuit, 25€/nuit pour au moins 5 nuits consécutives si résidence dans école, 750€ le mois.  
Une délibération est prise pour accepter ces nouveaux tarifs.

Cimetière :

Concession trentenaire 35€/m<sup>2</sup>, concession cinquantenaire 50€/m<sup>2</sup> cavurne 15 ans 75€, cavurne 30 ans 150€

**Questions et infos diverses :**

Les foulées du parc auront lieu à Néons les 12,13,15 et 16 juin.

La prochaine réunion du conseil municipal est prévue le 8 mars 2017.

La séance est levée à 22h30.

---

**Compte-rendu de la réunion  
du conseil municipal du 08/03/2017**

---

**Etaient présents :** Mmes Gardien Raymonde, Tranchant Patricia, Mrs Chaigneau Guy, Champigny Daniel, Gillier Louis, Mauduit Michel, Neuvy François, Poteloin Stéphane et Trabach Franck.

**Etait excusée :** Mme Blancheton Nadège

Le compte rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité.  
Secrétaire de séance : Franck TRABACH

**Réunions extérieures :**

Communauté de communes du 9 février :  
Débat d'orientation budgétaire  
- léger déficit suite au désengagement de l'Etat sur une dotation  
- réflexion sur le principe de financement du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) suite au transfert de compétence à la CdC.

PNR :

- Présentation du débat d'orientation budgétaire  
- réflexion sur le remplacement du directeur en raison de son départ en retraite en juin 2017.

Conseil d'école :

- carnaval le 18 mars avec confection de 3 chars

- spectacle de fin d'année le 1er juillet au cinéma de Tournon  
- TAP : problème de thématique sur certaines activités  
- sortie de fin d'année : Château du Rivau pour les classes maternelles. Château de Chaumont pour les classes élémentaires  
- prévision d'effectifs : pas de grosse variation même si une légère baisse est signalée,  
petite section : 17 élèves  
moyenne section : 22 élèves  
grande section : 14 élèves  
CP : 19 élèves  
CE1 : 19 élèves  
CE2 : 24 élèves  
CM1 : 19 élèves  
CM2 : 14 élèves

Syndicat départemental des transports scolaires :

- orientation budgétaire : budget excédentaire, proposition de passer la cotisation des communes de 43 à 35€  
- revalorisation des indemnités des membres du bureau.

Coordination gérontologique

- visite le 24 avril de l'EHPAD de la Roche Bellusson à Méridon  
- visite le 20 juin de l'EHPAD de Tournon saint martin

Symctom :

- résiliation du contrat collectif de mutuelle pour passer à des contrats individuels afin que chaque salarié ait la liberté du choix de ses garanties  
- rapport annuel 2015 : 12 000t de déchets ménagers collectés, 30 % d'erreurs de tri dans les sacs jaunes et environ 50 % des déchets des sacs noirs seraient évitables et/ou recyclables mais les performances restent meilleures que les moyennes régionales et nationales  
- investissements : 550 000€ dans la reconstruction de la déchetterie du Rasimier, 138 500€ pour l'acquisition d'un camion avec bras articulé.

**Prévisions budgétaires :**

- voirie, route du parking du terrain de loisirs à la route de Thais et partie de la

route du sapin du Plessis

- devant la difficulté d'obtention de subvention et la nécessité de remplacer le véhicule actuel, l'acquisition d'un véhicule électrique est abandonnée et proposition est faite pour un utilitaire d'occasion
- le document d'accessibilité des bâtiments publics va être réalisé

### **Délibérations prises :**

- pour droit du sol : refacturation des demandes d'urbanisme qui sont facturées à la Commune par la CdC. Les notaires recevront en fin d'année un avis de paiement du montant total des demandes. Le conseil municipal après délibération décide des tarifs suivants :

- CU d'information : 20€
- CU opérationnel : 40€
- Permis de Construire : 100€
- Déclaration Préalable : 70€

- pour contrat de location du logement du presbytère

- pour la défense de l'hôpital du Blanc

- pour demande de DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) : logement de l'école, éclairage public et accessibilité.

### **Questions diverses :**

- étude de régularisations cadastrales pour les chemins de la Rairie et de la Chardonnière
- date d'inauguration de l'espace Miss et Thiennot à fixer.

La séance est levée à 22h45

## Compte rendu du Conseil Municipal 22/03/2017

**Présents :** Mmes Raymonde Gardien, Patricia Tranchant, Mrs Daniel Champigny, Guy Chaigneau, Louis Gillier, Michel Mauduit, François Neuvy, Stéphane Poteloin, Franck Trabach.

**Excusée :** Mme Nadège Blancheton

Secrétaire de séance : Daniel Champigny

### Vote du compte de gestion et du compte administratif 2016:

Fonctionnement		Investissement	
D	213 233,26	D	36 375,01
R	241 330,50	R	82 280,43
Résultat de l'année	28 097,24	Résultat de l'année	45 905,42
<b>Résultat de l'exercice</b>		74 002,66	
Total D	249 608,27	Total R	323 610,93
D	276 437,87	D	94 974,33
R	275 144,23	R	145 485,04
Résultat global de l'année	-1 293,64	Résultat global de l'année	50 510,71
<b>Résultat clôture de l'année</b>		49 217,07	

### Vote des taux 2017 :

Les taux des taxes ont été reconduits :

Taxe d'habitation : 10,33  
Foncier Bâti : 7,01  
Foncier Non Bâti : 22,33  
CFE : cf en fin de document

### Vote du budget prévisionnel 2017 :

Fonctionnement			Investissement		
cpte	Dépenses	en Euros	cpte	Dépenses	en Euros
60	achat	31 650,00	001	Déficit	12 693,90
61	Service ext	25 950,00	16	Remb emprunt	11 800,00
62	Autres services	12 900,00	20	Immo incorporelles	1 200,00
63	Impôts	3 000,00	23	Travaux	143 560,00
64	Charges personnel	93 450,00			
65	Autres charges	24 400,00	21	Matériels et amngt	13 704,00
66	Charges financières	1 900,00			
68	Dotations amort	9 000,00	2111	Achat terrain	4 250,00
73923	Reversement sur FNGIR	12 969,00	19	plus ou moins values / immo	16 237,50
	sous total	215 219,00		<b>Sous Total exercice</b>	<b>190 751,50</b>
023	Virt à sect° invest	6 630,00		RAR Reste à réaliser N-1	92 500,00
022	Dépenses imprévues	1 500,00	020	Dépenses imprévues (Équilibre)	4 756,71
	<b>Total</b>	<b>223 349,00</b>		<b>Résultat</b>	<b>300 702,11</b>
cpte	Recettes	en Euros	cpte	Recettes	en Euros
			001	Excédent	0,00
64	Remb sur salaire	0,00	1068	Besoin de financement BF	63 204,61
70	Produits des services	390,00	10	Rbt FCTVA+ autres 10	17 500,00
73	Impôts et taxes	75 598,00	13	Divers subventions	99 367,50
74	Dotations	139 861,00	16	Emprunt	91 000,00
75	Revenus immeubles	7 500,00	19	plus ou moins values	0,00
76	Produits financiers	0,00	21	Autre mat de voirie	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	28	Amortissements	9 000,00
79	Autres produits	0,00		<b>Sous Total exercice</b>	<b>216 867,50</b>
	sous total	223 349,00		<b>Sous Total exercice + BF</b>	<b>280 072,11</b>
002	Résultats antérieurs	0,00	021	Virement de sect° Fonctio	6 630,00
	<b>Total</b>	<b>223 349,00</b>		<b>RAR Reste à réaliser N-1</b>	<b>14 000,00</b>
				<b>Total</b>	<b>300 702,11</b>

En fonctionnement :  
Ce budget s'équilibre en dépenses et recettes à moins de 225 000 €.

C'est un budget prudent car, comme chaque année, nous n'avons pas encore toutes les données concernant les recettes.

En investissement :  
Ce budget s'équilibre en dépenses et recettes à près de 300 000 €.

C'est une prévision relativement importante, car nous allons réaliser la mise en conformité des bâtiments communaux avec la réglementation au niveau de l'assainissement (travaux prévus l'an passé mais qui n'ont démarré que cette année (d'où l'importance des restes à réaliser). Nous n'avons cependant pas pu étendre notre assainissement au voisinage pour l'instant pour des questions d'ordre juridique.

Le logement de l'école devrait également être réhabilité (début des travaux en fin d'année).

Nous réaliserons également un peu de réfection de voirie et nous avons dû changer le véhicule communal qui arrivait en bout de course.

### **Questions et infos diverses :**

- Désignation des assesseurs pour les bureaux de vote des élections présidentielles prochaines.

*CFE : Cotisation Foncière des entreprises  
Communauté de Communes : passage en Fiscalité Professionnelle Unique en remplacement de la Fiscalité Additionnelle qui avait été instaurée depuis la création de la Communauté de Communes.*

*Dans ce cadre, la CFE est devenue une cotisation unique sur l'ensemble des 28 communes. Son taux est voté par le Conseil Communautaire. Un taux maximal de première année est déterminé par les services fiscaux, il sera de 25,81%.  
Le taux de CFE applicable dans chaque commune est rapproché de manière progressive du taux de la Communauté de Communes, jusqu'à l'application d'un taux unique. La durée d'unification sera de 10 ans.*

*L'instauration de la FPU s'accompagne obligatoirement du versement d'une attribution de compensation aux communes membres, pour garantir la neutralité budgétaire pour les Communes et la Communauté de Communes du fait de ce changement de mode de fiscalité.*

---

## **Compte-rendu de réunion du Conseil Municipal du 26/04/2017**

---

- Etaient présents :  
Mmes Blancheton, Gardien, Tranchant, Mrs Champigny, Gillier, Mauduit, Neuvy, Poteloin, Trabach.
- Excusé : Mr Chaigneau donne pouvoir à M. Champigny
- Secrétaire de séance :  
Mme Tranchant

### **Réunions extérieures :**

- Communauté de Communes :
  - Réunion le 9 mars :  
Vote des comptes administratif et de gestion 2016.  
Vote du budget 2017, de l'ordre de 11 000 000 € en fonctionnement et 6 000 000 € en investissement.
  - Commission locale d'évaluation des charges transférées :  
Depuis la création de la Communauté de Communes, il y a eu l'évolution des compétences et donc des charges, il y a donc évolution des reversements conventionnels. Notre commune perdrait 4000 € de reversement de la C d C lissé sur 3 ans. Décision à la prochaine réunion puis délibération des conseils municipaux (majorité qualifiée).
- Parc Naturel Régional :  
Réunion le 24 mars à Tilly. Vote des comptes administratif et de gestion.  
Vote du budget 2017, en fonctionnement 3 500 000 € et en investissement 487 409 €.
- Syndicat intercommunal de ramassage scolaire :  
Réunion le 5 avril à Tournon Saint Martin. Vote des comptes administratif et de gestion 2016. Vote du budget 2017. Information du changement de siège social : mairie de TSM et nouvelle secrétaire : Mme Neuvy Lydia.  
Cotisation 2017 inchangée : 31 euros / élève.  
Nbre d'enfants concernés à Néons : en 2016 : 25 et en 2017 : 23.



• Syndicat Intercommunal pour la gestion du collège de Tournon Saint Martin :

Réunion le 25 avril à Tournon Saint Martin. Vote des comptes administratif et de gestion 2016.

Vote du budget 2017. La participation des communes sera de 5 € / élève, soit 60 € pour Néons.

Ce budget permet de soutenir la reprise des options :

- l'option APPN (kayak et VTT), qui devait être supprimée à la rentrée de septembre 2016, a été maintenue ;
- l'option NTA n'existant plus, une nouvelle option « mini entreprise » est prévue pour la rentrée prochaine.

• Syndicat intercommunal des eaux de la région de Fontgombault :

Réunion le 3 avril à Fontgombault. Vote comptes administratif et de gestion 2016. Vote du budget 2017. Point sur les travaux prévus. Convention avec la SAUR. Recrutement de 2 saisonniers en juillet. Intervention de Monsieur le trésorier (Recouvrement).

• Agir en cœur de Brenne :

Réunion le 31 mars à Ciron. Rapport moral et financier de l'association.

Portage de repas : excédent de 8499,02 € ; le nombre de bénéficiaires a augmenté en 2016 (actuellement 69 personnes). Le prix du repas passera de 8,10 € à 8,20 € en juillet 2017.

Laverie : déficit contenu par rapport aux autres années de 687,53 €.

Adhésion maintenue à 30 € / commune /an et pour les bénéficiaires à 3 € /an.

• Assainissement :

Les travaux sont pratiquement terminés ; une dernière réunion de chantier est programmée pour le jeudi 27 avril.

Une solution va être trouvée pour sanctuariser les ossements découverts lors des travaux.

Offre de prêt :

Crédit Agricole : 1, 20%

Caisse d'Epargne : 0,99%

Le conseil décide de retenir l'offre de la Caisse d'Epargne pour un prêt de 45 000 €

• Délibérations pour :

- Droit du sol : annulation de la délibération prise précédemment car elle était non prévue par la réglementation.
- Syndicat d'électrification : pour signer une convention relative à l'éclairage public et pour adhérer au service d'information géographique (SIG).
- Indemnités des élus : changement de l'indice brut terminal de la Fonction Publique Territoriale au 1<sup>er</sup> janvier 2017.
- Modification montant achat véhicule : virement complémentaire de 329 € pour frais de carte grise.

• Subventions aux associations :

Le conseil municipal décide d'accorder les subventions suivantes aux diverses associations :

ACEL : 1200 € Anima Néons : 700 €

CMA : 900 € Familles Rurales : 150€

Bien Vivre Chez Soi : 150 €

Judo-Club : 200 €

Amicale pompiers : 100 €

Association gymnique : 100€

Bad Tournon 36 : 50 €

ODG-AOP Poulligny : 50 €

ACPG Lurais : 50 €

Maison Retraite TSM : 50 €

Solidago : 100 € Secours Populaire : 50 €

Secours Catholique : 50 €

Soit un total de 3900 €.

• Commission Cadre de vie :

Réunion le 10 mars. Choix des plantations vivaces et annuelles pour les parterres et les jardinières + choix d'arbres et d'arbustes fleuris

*Propositions :*

- Elargissement de l'entrée à l'ancienne école, à voir pour le maintien ou non des pilasses en pierre.

- Au Manillon rafraîchir les peintures pour l'accès au gîte (l'entrée et la cage d'escalier) + Nettoyer la façade du bâtiment.

• Infos diverses :

- Balisage circuit bleu le 2 mai 2017

- Achat réalisé de la débroussailleuse chez Réal à Yzeures pour 850 € TTC.

- Achat réalisé et livraison effectuée de la voiture

- Travaux Réparoute (emplois) envisagés : chemin de la pièce d'Auge,

Impasse du Petit Roche, Route du sapin  
du Plessis, Route de Thais-la Bessardière,  
La Bessardière.

Un rendez-vous est prévu le jeudi 04 mai.  
- PLUI mise en place d'une commission de  
suivi :

Le Maire + adjoints + 1 conseiller Mr  
Trabach F. Réunion programmée le  
mercredi 10 mai.

- Rencontre avec l'architecte suite à  
demande FAR sur le projet de logement à  
l'ancienne école.

- Il a été décidé d'acheter des panneaux  
en bois afin de séparer les cours des  
logements communaux et préserver ainsi  
l'intimité des locataires.

- Foulées du parc les 12, 13, 15, 16 juin :  
mise en place d'une commission de suivi :  
Mrs Champigny et Mauduit.

### **Prochaines Réunions :**

- Commission de suivi PLUI :  
mercredi 10 mai à 9h30
- Commission bulletin municipal :  
mercredi 10 mai 20h30
- Conseil municipal : mercredi 31 mai  
21h00

La séance est levée à 23h00

---

## **Compte-rendu de réunion du Conseil Municipal du 31 mai 2017**

---

**Étaient présents :** Mmes Gardien  
Raymonde, Tranchant Patricia  
Mrs Champigny Daniel, Chaigneau Guy,  
Gillier Louis, Mauduit Michel, Neuvy  
François, Poteloin Stéphane, Trabach  
Franck.

**Excusée :** Mme Blancheton Nadège  
Secrétaire de séance : Neuvy François

Les comptes-rendus des réunions du 22  
mars et du 26 avril ont été approuvés à  
l'unanimité.

### **Réunions Extérieures**

- Communauté de Communes :
  - Présentation du bilan d'activité  
2016.

- CLECT : présentation du rapport de  
la CLECT qui constitue l'évaluation  
par la commission du coût net des  
charges transférées par les  
communes à la Communauté de  
Communes Brenne – Val de  
Creuse, à l'occasion du passage à  
la Fiscalité Professionnelle Unique  
au 1er janvier 2017. Ce rapport  
ainsi que les montants doivent être  
approuvés par l'ensemble des  
conseils municipaux des communes  
membres. Après présentation, ce  
rapport et les montants indiqués  
sont approuvés à l'unanimité.

- Ramassage scolaire : réunion concernant  
les circuits pour l'année 2017-2018. Un  
point d'arrêt a été demandé à Choré.

- Collège Tournon St Martin : suite à la  
grève des professeurs une réunion a été  
organisée le 18 mai avec les parents  
d'élèves et l'équipe éducative. Lors de  
cette réunion 4 points essentiels ont été  
évoqués : dégradation du climat scolaire,  
conditions de travail détériorées, défaut de  
suivi des élèves en difficulté, manque de  
coordination et de communication de la  
part de la direction. Une rencontre est  
prévue avec le DASEN le 31 mai afin  
d'aborder ces différents sujets.

### **Travaux**

- Assainissement : les travaux sont  
terminés, il reste à réaliser le  
raccordement des différents bâtiments  
publics. Lors de ces travaux des  
ossements ont été trouvés dans les  
tranchées. Ils vont être enfouis à l'entrée  
du cimetière pour un coût d'environ  
2 000 € HT.

- Voirie : la RD95 va être refaite par le  
Département en Enrobé les 6 et 7 juin  
2017. La RD 6 (Tournon-Angles) sera  
refaite fin juin.

### **Délibérations**

- la délibération est prise pour le plan de  
financement du logement de l'ancienne  
école.
- un arrêté est pris pour la fin de carrière  
de Marylène.
- une délibération est prise pour l'ouverture

d'un poste au grade d'adjoint administratif.  
- une délibération pour mise à disposition complémentaire à la communauté de communes de l'ancienne école.  
- A l'unanimité il est décidé de ne pas participer au Fonds de Solidarité Logement.

### **Bureau des élections**

- Bureau du 11 juin :  
7 h 45 – 11 h 15 : Franck Trabach, Louis Gillier, Guy Chaigneau  
11 h 15 – 14 h 45 : Raymonde Gardien, Patricia Tranchant, Nadège Blancheton  
14 h 45 – 18 h 00 : Daniel Champigny, Michel Mauduit, François Neuvy

- Bureau du 18 juin :  
7 h 45 – 11 h 15 : Raymonde Gardien, Stéphane Poteloin, Guy Chaigneau  
11h 15 – 14 h 45 : Michel Mauduit, Louis Gillier, Franck Trabach  
14 h 45 – 18 h 00 : Patricia Trachant, Daniel Champigny, Guy Chaigneau

### **Questions diverses**

- Recensement de la population 2018 : le coordonnateur sera Raymonde Gardien.  
- Rencontre avec le technicien chargé de la réparation de la débroussailleuse : celui-ci va réaliser un rapport et trouver une solution aux différentes cassures du bras de la machine.  
- Désherbeur thermique : sera en fonction sur la commune le 1er juin.  
- PLUI : les dossiers sont en cours de réalisation.  
- Visite pour classement des cours d'eau : deux cours d'eau vont être classés aux Blanchards et aux Riaux.  
- Foulées du Parc : les repas froids pour les bénévoles seront pris « chez Champion » et les desserts « aux prairies de la Gartempe ». Environ 1300 enfants sur 4 jours.  
- Pot de départ de Marylène prévu le 7 octobre.  
- Demande du Notaire pour l'amiante (petite construction sur terrain M.Rondelot) : à l'unanimité il est décidé de ne pas faire faire de diagnostic au vendeur.  
- Verres Pièce d'Auge : il va être demandé au SYMCTOM de procéder à l'enlèvement des verres plus souvent car le conteneur est souvent plein.

### **Prochaines dates :**

- conseil municipal le 21 juin à 21 h  
- commission cadre de vie 16 juin à 20 h

Fin de séance 23 h 45.



# NUMEROS UTILES



Pompiers :	18
SAMU 36 :	15
Gendarmerie :	17
Centre anti-poison d'Angers	02 41 48 21 21
Hôpital Le Blanc :	02 54 28 28 28

## *A Tournon St Martin :*

Médecins généralistes : Dr Hervo :	02 54 37 31 27
Dr Lyon :	02 54 37 53 37
Pharmacie Multon :	02 54 37 50 28
Cabinet d'infirmiers :	02 54 37 50 63
Maison de retraite :	02 54 37 50 54
Gendarmerie :	02 54 28 16 70

---

Mairie : courriel : <a href="mailto:neons-mairie@wanadoo.fr">neons-mairie@wanadoo.fr</a>	02 54 37 53 56
Médiathèque :	02 54 37 96 51
Office de tourisme (Le Blanc) :	02 54 37 05 13
Trésorerie (DGFP) :	02 54 37 01 70
Conseil Départemental 36 :	02 54 27 34 36
Maison de services au public	
Bureau de Poste :	36 31
Sous-Préfecture :	02 54 37 10 91
Préfecture : <a href="http://www.centre.pref.gouv.fr">www.centre.pref.gouv.fr</a>	02 54 29 50 00
Syndicat des eaux (Fontgombault) :	02 54 37 29 21
Communauté de Communes Brenne Val de Creuse	02 54 28 33 60
Ordures ménagères (SYMCTOM le Blanc)	02 54 28 12 00
Déchetterie (Tournon St Martin)	02 54 37 75 97



*[www.communedeneons.fr](http://www.communedeneons.fr)*